

## PROVINCE DE QUÉBEC

### COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

#### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

#### ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

SÉANCE ORDINAIRE

Le 20 janvier 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur le 20 janvier 2020 à 19 heures.

#### Présences :

Mmes Mylène Barbeau, présidente  
Marie-Philippe Bisson, enseignante  
Céline Boudreau, secrétaire  
Annick Brassard, représentante de la communauté  
Rachel Champagne, technicienne en éducation spécialisée  
Mireille Charette, enseignante  
Odette Cinq-Mars, enseignante  
Caroline Pelchat, parent  
Marie-Claude Tardif, enseignante  
Sylvie Comeau, direction adjointe  
Nancy Létourneau, directrice

M. Denis Beaulieu, parent

#### Absences

Mmes Catye Briand, éducatrice  
Kim Guillemette, vice-présidente  
Marie-Claude Lemay, parent

#### 1. Accueil, présence et vérification du quorum

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Mylène Barbeau.

Il est 19 h 3.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Barbeau fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Accueil, présence et vérification du quorum ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du dernier conseil d'établissement ;
4. Suivi au procès-verbal du 4 novembre 2019;
5. Adoption du budget révisé 2019-2020;
6. Adoption du budget révisé du service de garde 2019-2020;
7. Consultation sur les besoins et les améliorations pour l'école en biens et services;
8. Approbation des sorties à venir ;
9. Travaux à venir;
  - a. Consultation calendrier des concertations
  - b. Consultation grille-horaire
  - c. Plan de lutte

## **10. Rapports**

- a) Direction
  - Compte-rendu comité postvention
  - Retour sur les dîners
- b) Représentante des enseignants
- c) Représentant soutien et service de garde

**11.** Correspondance reçue ;

**12.** Questions du public;

**13.** Autres sujets;

**14.** Levée de l'assemblée.

**2020-01-20**  
CE-01-20

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Caroline Pelchat,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE

**2020-01-20**  
CE-02-20

## **3. Adoption du procès-verbal du dernier conseil d'établissement**

Madame Nancy Létourneau fait la lecture du procès-verbal.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Marie-Philippe Bisson,

QUE le procès-verbal du 4 novembre 2019 soit et est adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE

## **4. Suivi du procès-verbal du 4 novembre 2019**

### Dîner

Une rencontre aura lieu cette semaine avec les surveillantes d'élèves pour assurer un suivi concernant le déroulement des dîners.

Madame Rachel dit que ça roule bien et que les enfants sont contents de manger plus tôt. Aussi, les enfants ont apprécié la salade de macaroni qui leur a été servie.

Madame Létourneau mentionne que des quartiers d'orange et du lait au chocolat ont été distribués à tous les élèves. Ce sont les organisateurs du tournoi d'hockey de Barraute qui ont offert ces collations. Elle les remercie.

2020-01-20  
CE-03-20

**5. Adoption du budget révisé**

Madame Létourneau présente le budget révisé. Elle explique qu'il y a une petite baisse de clientèle au niveau du préscolaire. Le budget de départ prévoyait un surplus par contre, le budget révisé serait équilibré. Les dépenses se justifient surtout au niveau des salaires. L'école fournit beaucoup de services aux élèves et nous sommes chanceux, car nous avons les ressources humaines pour le faire.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Mylène Barbeau,

QUE le budget révisé soit et est adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

2020-01-20  
CE-04-20

**6. Adoption du budget révisé du service de garde 2019-2020**

Le budget de départ était pour 32 élèves inscrits au service de garde. Au début de l'année, nous avons reçu de nouvelles inscriptions pour atteindre 49 enfants. Il a donc fallu engager du personnel additionnel. Ce qui apporte un surplus de 12 700 \$.

Le service de garde paie 12 000 \$ à l'école pour la location des locaux. Ce revenu de location donne un coup de main à l'école.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Rachel Champagne,

QUE le budget révisé du service de garde 2019-2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**7. Consultation sur les besoins et les améliorations pour l'école en biens et services**

Présentation des demandes prévues et proposition

Le 31 janvier nous adresserons les demandes en entretien et réparation de l'école à la commission scolaire. Une rencontre est prévue avec M. Normand Filion, ouvrier d'entretien, pour la compilation des besoins.

Un parent demande des renseignements concernant la demande de travaux pour la salle de bains qui avait été faite auparavant. Madame Létourneau explique que le projet était trop coûteux et que la commission scolaire a décidé de le reporter.

Une demande est faite pour isoler le tuyau de chauffage dans la classe de maternelle 4 ans, car c'est dangereux pour les enfants.

**8. Approbation des sorties à venir**

Le 31 janvier, il y aura la sortie au Mont-Vidéo pour les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année. Les autres élèves vivront une journée d'activités à l'école.

La sortie au Mont-Tremblant pour les élèves de 6<sup>e</sup> année sera du 11 au 13 février 2020.

## **9. Travaux à venir**

### **a) Consultation calendrier des concertations**

Une rencontre a eu lieu concernant les journées de concertation. Nous avons effectué de beaux échanges et une réévaluation a été faite. L'équipe veut conserver la même façon de fonctionner. Les journées seront choisies lorsque le calendrier de travail sera approuvé.

### **b) Consultation grille-horaire**

La consultation de la grille-horaire est pour les périodes 4-2. Nous regarderons les points positifs et les impacts sur les enfants de 6 ans versus ceux de 12 ans. Les réflexions émises seront pour le mieux de nos élèves.

### **c) Plan de lutte**

Madame Létourneau mentionne que le premier plan de lutte produit date de 2012. Le plan de lutte sera actualisé. Le comité « climat scolaire » se rencontre pour revoir le plan. Des personnes des ressources régionales nous ont rencontrés et l'équipe de direction recevra une formation à ce sujet en février.

## **10. Rapports et points en suivi**

### **a) Direction**

#### **Compte-rendu comité postvention**

Un comité postvention a été mis en place à la suite du décès d'un membre du personnel de l'école. Rapidement, le comité s'est préparé pour l'accueil du personnel. Deux psychologues et deux dames de prévention suicide faisaient partie du comité. Ils ont rédigé des documents et remis des pochettes au personnel.

Lors du déjeuner d'accueil du personnel, M. Yannick Roy, directeur général de la commission scolaire, était présent afin de soutenir l'équipe-école.

Une rencontre a été organisée pour les parents des élèves du 2<sup>e</sup> cycle afin de les outiller pour annoncer le décès. Le personnel était prêt pour l'accueil des élèves.

Une rencontre postvention se tiendra à chaque semaine pour 4 semaines afin de s'assurer que tout se passe bien. Il est important que les activités quotidiennes reviennent le plus rapidement possible.

#### **Retour sur les dîners**

Ce sujet a été discuté au point 4.

**b) Représentant des enseignants**

Les enseignantes ont commencé le dépistage en conscience phonologique et en mathématique pour les élèves de la maternelle. Elles utilisent la trousse de dépistage et produisent le bilan des apprentissages.

Les enseignantes de la classe de la maternelle ont eu la visite d'une ergothérapeute.

Les élèves du préscolaire et des cycles du primaire ont commencé la nouvelle séquence. La trousse de dépistage en mathématique est débutée pour le 1<sup>er</sup> cycle. Les dates pour le cours de patin seront en février.

Pour les élèves de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle la séquence réagir est utilisée. L'emphase est mise sur cette séquence, car elle est très importante pour les examens.

**c) Représentant soutien et service de garde**

Les enfants ont adoré leur sortie au musée minéralogique. Un sondage a été envoyé aux parents pour la semaine de relâche. L'ouverture du service de garde sera selon les réponses des parents.

**11. Correspondance reçue**

AUCUNE

**12. Questions du public**

AUCUNE

**13. Affaires nouvelles**

Un parent s'informe s'il y a eu des développements pour l'achat d'un réchaud pour les dîneurs. Madame Létourneau mentionne que le prix d'un réchaud s'élève à 3 000 \$ et que le prix est un peu élevé. Monsieur Beaulieu s'informerait pour obtenir d'autres prix pour le réchaud. Le questionnement demeure au niveau de l'emplacement pour ce réchaud puisque nous sommes assez serrés dans les différents locaux annexés au gymnase.

2020-01-20  
CE-05-20

**14. Levée de l'assemblée**

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Mylène Barbeau,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 19 h 58.

---

Président

---

Directrice